

- **Formations aux monnaies locales**
- 22-23-24 juillet 2021 - Bayonne

Lien vers le Drive : <https://drive.google.com/drive/folders/1Pf3bFgicVJQVJEOD6ITvzVLLuhM3Wmf0>  
+ dans le drive de la Gentiane, onglet "formation"

Voir les notes complètes :

Pour la suite voir le PAD : <https://cryptpad.fr/pad/#/2/pad/edit/UEY5j0gd5UbZm4P9mXR6mb8I/>

### Synthèse du 18 octobre

- se renseigner si PTCE en Haute-Savoie ? Peut'on participer (idem lien à St Etienne)
- partager l'exemple de la ville d'Angoulême qui soutien fortement la Bulle
- contacter CRESS Rhône-Alpes <http://www.cress-aura.org/> voir leur vision vis à vis de la Gentiane, avis sur son développement etc;

les inviter pour nos réunion stratégiques ? ou les interviewer ?

Laurence contactée par la Cress (comme Yves pour Alpar)

Sébastien Maréchal

POur contacter le secrétariat de la CRESS Auvergne-Rhône-Alpes :

04 78 09 11 97 / [info@cress-aura.org](mailto:info@cress-aura.org)

### **Synthèse pour le Comac :**

formation gratuite pour rappel sauf aller/retour pour y aller

2 jours complet

Environ 10 monnaies locales différentes de toutes la France

Intervenant : de l'Eusko essentiellement (1ère monnaie locale d'Europe)

### **Les principaux enseignements :**

- Pour se développer il faut des salariés : à minima un chargé.e de développement du réseau des pros **formé.e** (autofinancé) + un.e coordinateurice de l'asso
- La mise en place de la monnaie numérique demande beaucoup plus de temps de gestion, besoin d'un mi-temps assistant comptable
- Nécessité d'avoir un vrai outil de gestion, suivi CRM etc. (Kohinos ? Lokavaluto etc.) qui fait gagner énormément de temps
- Avoir une grille d'adhésion crédible (donc assez élevée)
- Régularité et visibilité sur les adhésions, éviter les relances : prélèvement automatique tous les ans avec tacite reconduction pour les pros et les particuliers (moyenne 20 euros/particuliers et 120 euros/pros) + frais de dossier pour les pros (60 euros eusko)
- Important que les bénévoles soient formés au discours : charte, mots clés, arguments et contre-arguments
- Avoir un réseau de pros large : coiffeur, garagiste, pharmacie etc.
- Avoir une vraie stratégie de développement personnalisée et adaptée à notre territoire avec objectifs et budget clair

Encore 3 demi-journées en visio pour montrer cette stratégie de développement.

### **A valider en Comac et mettre en place dès maintenant**

- Service civique chargé du développement du réseau des pros, suivi par le GT pro (stage au lien et

éventuellement formation eusko si financement ?)

- Mise en place de Kohinos pour la gestion (demande des explications sur ce que peut faire Kohinos, nécessité d'avoir lokavaluto en complément ?)
- Mandat de prélèvement pour les prochains pro qui rejoigne le réseau (sans tacite reconduction pour l'instant) Vérifier si OK pour crédit coopératif
- Prévoir de suivre la formation ambassadeur de l'Eusko
- Prévoir un temps pour se mettre d'accords sur le discours, les argumentaires
- Réseau des pros : validé le "contours" des pros à prospecter + mettre en place un vrai comité d'agrément mensuel pour pré-validation avant validation finale du Comac

Karine : pas de critères d'exclusion, tj dit aux pro et aux adhérents qu'ils peuvent en parler à leurs commerçants, artisans etc.

Etre plus précis dans le dossier des pros : mettre garagiste, pharmacien, etc. OK pour qu'ils sachent qu'ils puissent en faire partie.

+ alléger le dossier pro qui est très technique, il peut faire peur.

Prendre les gens là où ils en sont et voir comment ils peuvent s'améliorer s'ils sont dans la dynamique.

- Travailler sur notre stratégie de développement. Qu'est-ce-que la gentiane apporte au territoire ? Pourquoi ce territoire et pas une monnaie locale savoyarde ? Quelles perspectives de développement ?

Besoin de passer par les collectivités et les subventions pour se développer.

### **A valider en AG**

- adhésion avec prélèvement automatique tous les ans pros et particuliers
- cotisation des nouveaux pros au prorata de leur arrivée la première année
- voter des adhésions plus élevées + frais de dossier - argument : stratégie de développement, salariat, extension du réseau pro avec meilleur suivi des pros, extension réseau particulier etc.
  - Cotisation des collectivités : estimation du montant de l'adhésion par habitants (ex: 10cts/hab jusqu'à 5000 hab puis 5 cts)

### **A retenir pour la Gentiane :**

- Mettre en place l'adhésion par prélèvement automatique tous les ans (pour particuliers et pros) Demander le prélèvement SEPA dans le dossier d'adhésion des pros. (adhésion mensuelle etc. 2/mois pour les particuliers ? attention frais bancaires NON) Kbis, sepa complet etc.
  - ( voir avec Crédit Coopératif comment mettre en place le prélèvement)
  - Augmenter les adhésions (moyenne 20 euros/particuliers et 120 euros/pros) à partir du 1er janvier - En parler à la prochaine AG : nécessaire pour se développer + valider le tarif de cotisation des collectivités (voir si dessous)
    - cotisation des pros au prorata de l'année
    - Frais de dossier pour les nouveaux pros, saisie, sur le site web, dans le logiciel de gestion etc. (environ 60 euros)
    - Impression annuelle d'un répertoire des pros avec page publicitaire payante pour les pros ( 490 euros/page) format A5. Attention demande beaucoup de temps tel aux pros (2 impressions par an avec les mêmes pub) A distribuer à tous les pros
  - Comité d'agrément tous les mois (ex: 1er mardi du mois) avec des militants d'asso écolo, utilisateurs particuliers, chefs entreprises et petits commerçants recruté par cooptation. Vérifier nos status, qui peut faire partie du comité d'agrément ?
  - Se mettre d'accord sur une charte, un discours, des mots clés à dire sur les tables d'infos et quand on va voir

des pros

- la monnaie numérique va faire augmenter le temps de gestion administratif : assistant comptable
- formation ambassadeur de la monnaie locale, comment en parler, répondre aux arguments (financement FDVA)
- Prendre du temps pour travailler sur le fond : les valeurs, nos dynamiques de groupe, le fonctionnement entre bénévoles
- Faire une AG de présentation de notre projet de développement (avec salariés etc.) Et inviter la confédération paysanne, l'accorderie, le rotary ... voir mindmap <https://framindmap.org/c/maps/1132929/edit>. Leur dire que la MLC va être un accélérateur de leur projet (favoriser les commerces locaux, l'agriculture paysanne, l'écologie...)
- Leur demander de relayer notre campagne d'adhésion des pros et particuliers (qd on aura mis en place le prélèvement automatique)
- A quels besoins spécifiques du territoire répond t'on : souveraineté alimentaire ? Mobilité ?... Le mettre en avant pour fédérer
- Nouveaux pros, se concentrer sur : boulanger, boucher, Pharmacie, Coiffeur, Esthéticienne, Garage
- Bien définir notre projet politique et stratégique à 3 ans, avec un budget dans un document (expliquer le territoire géographique)
- Rechercher les formations en géographie, aménagements du territoire etc. pour stage master2 diagnostic de territoire. (Vérifier qu'un tel diagnostic n'existe pas déjà)
- Site internet : Lien entre Kohinos et notre wordpress pour la carte des pros, attention vérifier si ok côté sécurité, cyber attaque . Lien entre Kohinos et
- Faire des relances mensuelles pour que les bénévoles remplissent le tableau de leurs heures de bénévolat
- +Se renseigner sur <https://benevalibre.org/site/> ppour la valorisation du travail des bénévoles + contributopia de framasoft un article sur benevalibre
- Annuaire papier aux bureaux de change pour savoir où utiliser la Gentiane

### **Renseignements à chercher plus loin :**

- contrat de garantie avec les collectivités ? article L522-17 Code monétaire et financier (à vérifier avec Fred Bosquet si cela a déjà été mis en place)
- CRM Dolibar pour gérer les pros, avoir sa fiche etc.
- Cotisation des collectivités : estimation du montant de l'adhésion par habitants (ex: 10cts/hab jusqu'à 5000 hab puis 5 cts)
- Etre très inclusif dans l'acceptation des pro, des commerçants locaux (même la coiffeuse du coin) qui du coup va entrer dans ce réseau de transition et faire vivre d'autres commerces locaux
- Regarder la charte de l'Eusko : très courte - pour le commerce de proximité pas d'agriculture industrielle et hors sol. Le comité d'agrément est souverain et peut expliciter son choix, faire des exceptions et créer des jurisprudences
- "Passerelle et compétences" : pour trouver des bénévoles
- Service civique : agrément mouvement Sol qui s'occupe de la paperasse 100 euros/mois
- Se renseigner auprès de Pôle emploi service employeur sur les emplois aidés : PEC
- Si on cherche à devenir employeuse peut'on avoir droit à un DLA ?
- Se renseigner sur <https://lokavaluto.fr/> et lien avec Kohinos et nouveau site web la gentiane (pour faire remonter les pros)
- Se renseigner sur les collaborations avec les autres monnaies proches : pouvoir utiliser une monnaie chez l'autre (exemple moneco et le roseau, exemple la cigogne et le stück avec un même outil)
- Monnaie numérique : proposer un prélèvement automatique mensuel, tout les mois créditer de X

Gentiane son compte (minimum 20 eusko) Pas besoin de système hello asso pour faire ça cyclos et kohinos le gère.

- réfléchir au fait que des associations d'éducation à l'environnement (CPIO ? CPIE?) puisse faire des formations auprès des enfants à la monnaie locale
- tester la fresque monétaire du mouvement Sol

Archives, début des notes avant le PAD commun :

Pour la suite voir le PAD : <https://cryptpad.fr/pad/#/2/pad/edit/UEY5j0gd5UbZm4P9mXR6mb8I/>

22 juillet 2021

Profils de postes

- coordination ou "couteau suisse"
  - assistant de gestion
- cf formations de IML

### 1. Cadre juridique :

Importance de la sécurité juridique => importance de protéger juridiquement le projet de la monnaie locale sur la durée.

Voir dans le Drive dossier 1 "cadre juridique"

Le cadre juridique est d'autant plus important dans le passage au numérique.

Le seuil : 1 million de MLC sur une année. Au delà, il faut faire une déclaration à l'ACPR = autorité de contrôle prudentiel et de résolution (cf doc dans le drive )

### **Loi de l'ESS du 31 juillet 2014**

Création de titre de MLC qui peuvent être gérées par des structures de l'ESS au sens large (dont SARL agréé Esus, associations, scic...) donc pas de but lucratif + unique objet social de l'organisme : la monnaie locale  
La SCIC pourrait être vraiment pertinente avec la présence de différents acteurs comme les collectivités locales. Pourrait être intéressant car au lieu de demander des subventions aux Collectivités, on pourrait leur demander de prendre des parts. => change les conditions de la négociation.

Avec cette loi les monnaies locales ont été intégrées au Code monétaire et financier qui gère les banques, les assurances etc. Ce code est géré au niveau européen avec des directives européennes.

Les MLC sont concernées par les DLC Directives de service de paiement. L'ACPR l'autorité de contrôle prudentiel et de résolution régissent le secteur de la banque et des assurances en France. Elle dicte les normes, contrôle l'application des textes et peut sanctionner.

l'ACPR ne fait pas de conseil. Leurs préoccupations principales = protection des consommateurs, lutte contre le blanchiment et du financement du terrorisme ( qui passe souvent par les petits circuits)

Leur culture des monnaies locales

Hervé Pillard = avocat très spécialisé dans les MLC. A aidé l'Eusko pour passer à l'Eusko numérique.

Ce que cela implique pour les monnaies locales

ACPR -

Pour les billets : non surveillé.

